

« Le maintien du projet de la Rue Bordelaise par Pierre Hurmic est un nouvel acte de renoncement de ses engagements de campagne alors qu'il a pourtant tous les leviers en tant que Maire de Bordeaux et Président du Conseil d'administration d'Euratlantique. »

Pourtant dans le programme de sa campagne, Pierre Hurmic s'était bien déclaré contre le projet de la Rue Bordelaise et son premier engagement pour le quartier de Bordeaux-Sud était « la révision du projet OIN Euratlantique conformément aux exigences écologiques et sociales ».

« Nous restons opposés à ce projet consistant à créer 25 000 m2 de surface commerciale. Ce projet ne répond pas aux modes de vie et de consommation auxquels aspirent aujourd'hui les habitants de notre ville et nuira grandement aux commerces de proximité déjà fortement fragilisés. Si le quartier de la gare doit poursuivre sa transformation, il y avait d'autres projets que celui consistant à créer un centre commercial à ciel ouvert alors que des projets similaires dans Bordeaux rencontrent d'ores et déjà des difficultés ».

Les élus de Renouveau Bordeaux déclarent que **le comité des enseignes annoncé comme gage de protection par Pierre Hurmic n'offrira aucune garantie et constitue un trompe-l'œil dans la mesure où en dernier lieu c'est bien le promoteur qui décide.**

Pour les élus, **« le chiffre de 100 millions d'euros avancé pour expliquer le renoncement en forme d'aveu d'impuissance publique, n'est ni partagé ni discuté ».**

Les élus de Renouveau Bordeaux souhaitent que toute la transparence soit faite sur cette opération. **« Une nouvelle fois, une décision majeure pour notre ville a été prise sans discussion ni débat au sein du conseil municipal. »** Les élus de renouveau Bordeaux rappellent qu'il y a peu, alors qu'il était dans l'opposition, Pierre Hurmic s'insurgeait, à juste titre, que le conseil municipal n'ait été saisi du projet. Aujourd'hui, ils déplorent hélas le même état de fait.

Plus largement au-delà de la Rue Bordelaise, **« nous attendons une présentation plus large des évolutions attendues sur le projet Euratlantique parce que des questions légitimes sur les équipements publics et espaces verts sont soulevées régulièrement par les riverains. »**

« Nous avons pu échanger avec le collectif du quartier Amédée Saint-Germain où l'expression d'une vive appréhension et d'un manque cruel d'informations a été manifestée quant au projet de densification et d'implantation d'activités commerciales dans cette parcelle de la zone d'aménagement concentré (ZAC). Des craintes ont également été exprimées sur la stabilité des sols et la pollution liée à l'activité ferroviaire de la zone. »

Groupe Renouveau Bordeaux Métropole

Thomas Cazenave, Catherine Fabre, Anne Fahmy et Aziz Skalli